

**TRAV2M**

2015 - 2016

Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **trav2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	6
- Programme détaillé .....	6
- Programme par matière .....	6
- Prérequis entre cours .....	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	10
Informations diverses .....	11
- Conditions d'admission .....	11
- Enseignements supplémentaires .....	15
- Pédagogie .....	16
- Evaluation au cours de la formation .....	16
- Mobilité et internationalisation .....	16
- Formations ultérieures accessibles .....	17
- Gestion et contacts .....	17

## TRAV2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

#### Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

#### Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- recherche appliquée sur les questions du travail, la sécurité sociale, le droit du travail, les relations professionnelles ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une approche pluridisciplinaire des problématiques du travail et de l'emploi ;
- un programme qui articule théorie et pratiques de terrain autour de l'analyse de problèmes concrets ;
- une formation méthodologique poussée et un encadrement soutenu de l'équipe enseignante ;
- une forte dimension internationale avec la possibilité, pour l'option « Approches européennes (MEST) », d'obtenir un certificat européen.

La finalité spécialisée en sciences du travail se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie.

Il propose deux options :

- l'option « Travail et société », axée sur les questions du travail dans l'entreprise et les dynamiques organisationnelles sur le marché belge du travail ;
- l'option « Approches européennes (MEST) », axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen et débouchant sur l'obtention d'un certificat européen.

## TRAV2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche pluridisciplinaire intégrant une démarche scientifique et méthodologique approfondie, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 120 en sciences du travail se prépare à relever.

A travers ce programme de master, l'Institut des Sciences du Travail, Ecole de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un large socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une approche pluridisciplinaire, inhérente à toute situation dans ce domaine,
- selon une démarche scientifique, méthodologique et empirique rigoureuse et approfondie,
- en développant une analyse approfondie,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles dans la perspective de les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes:

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et société),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

#### Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

##### AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

##### AA 2. Maîtriser et articuler, selon une approche interdisciplinaire, un solide socle de savoirs théoriques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender, avec expertise, les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Maîtriser et articuler, de manière approfondie et critique, un solide socle de savoirs et de concepts théoriques (spécialisés) de différentes disciplines, requis pour appréhender les questions du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

##### AA 3. Problématiser et analyser selon une approche disciplinaire et pluridisciplinaire, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, des situations complexes relatives au travail et à l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles; et formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

AA 3.1 Cerner la complexité d'une situation relative au travail et à l'emploi en la situant dans son contexte organisationnel et institutionnel, et en identifiant ses enjeux et les acteurs concernés.

AA 3.2. Relier les questions relatives au travail et à l'emploi aux savoirs théoriques et aux cadres d'analyse disciplinaires en sciences humaines pertinentes ainsi qu'aux enjeux de société.

AA 3.3. Problématiser une situation pratique complexe relative au travail et à l'emploi en construisant un questionnement pertinent :

- en identifiant l'(ou les) angle(s) d'approche(s) disciplinaire(s) pertinent(s) pour l'analyse et la réflexion.
- en construisant un jugement critique scientifiquement fondé,
- en tenant compte du contexte, des enjeux et des acteurs.

AA 3.4. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire rigoureuse, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, d'une situation complexe relative au travail et à l'emploi.

AA 3.5. Formuler des propositions de réponses ou d'actions concrètes et contextualisées.

AA 3.6. Comprendre et analyser, en s'appuyant sur les fondements théoriques et avec recul critique, les tendances et les évolutions à l'Œuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.

AA 4. Elaborer et mettre en Œuvre une démarche méthodologique et empirique rigoureuse (scientifiquement fondée) pour soutenir l'analyse approfondie d'une problématique relative au travail et à l'emploi selon une approche disciplinaire et pluridisciplinaire.

AA 4.1. Définir une problématique relative au travail et à l'emploi.

AA 4.2. Rendre compte de l'état des connaissances portant sur cette problématique.

AA 4.3. Lire, comprendre et exploiter, de manière critique, la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi.

AA 4.4. Construire une démarche méthodologique et empirique, articulant différentes disciplines, rigoureuse et pertinente en regard de la problématique posée.

AA 4.5. Collecter et sélectionner, en mobilisant les outils adéquats, des données empiriques quantitatives et qualitatives pertinentes, en fonction de la problématique posée et de la démarche méthodologique prédéfinie.

AA 4.6. Exploiter et analyser ces données à travers différents angles d'analyse disciplinaires selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.

AA 4.7. Interpréter les résultats et faire preuve d'un esprit de synthèse pour dégager des conclusions fondées sur les plans théorique et pratique.

AA 4.8. Contribuer à la construction de connaissances dans le champ du travail et de l'emploi.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatifs au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en Œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques de différentes disciplines et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en Œuvre).

AA 5.4. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.

AA 5.5. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en Œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.6. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.7. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Développer et acquérir des compétences communicationnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit, autour de différents thèmes liés principalement aux domaines du travail et de l'emploi, dans la perspective de sa future insertion socioprofessionnelle.

AA 6.3. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.4. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter et convaincre de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.5. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- en gérant son implication dans le travail en groupe ;
- en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;
- à partir d'observations et d'analyses empiriques.

AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) rigoureuse et argumentée.

AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.

AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.

AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

AA.Option-eu. S'il choisit l'option « **Approches européennes (MEST)** », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.

AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.2. Maîtriser la démarche comparative, en saisir les exigences, et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.3. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et les dimensions nationales

AA.Option-ts. S'il choisit l'option « **Travail et société** », Développer une expertise relative à la gestion de l'organisation du travail et des travailleurs dans l'entreprise ou l'organisation.

AA.Option-ts.1. Maîtriser un socle de savoirs et de compétences relatifs à la stratégie et à la gestion d'entreprise, à la gestion des ressources humaines, aux aspects salariaux, au bien-être au travail et à la négociation sociale.

AA.Option-ts.2. Décoder, comprendre et analyser le fonctionnement concret des organisations publiques et privées à l'aide d'outils conceptuels et méthodologiques pertinents.

AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.



Figure : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 120 crédits, répartis entre le tronc commun (65 crédits), la finalité spécialisée (30 crédits) et une option (25 crédits).

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> [Tronc commun](#) [ prog-2015-trav2m-ltrav200t.html ]

> [Finalité spécialisée](#) [ prog-2015-trav2m-ltrav200s ]

Options et/ou cours au choix

> [Option: Travail et société](#) [ prog-2015-trav2m-ltrav200o.html ]

> [Option: Approches européennes \(MEST\)](#) [ prog-2015-trav2m-ltrav201o.html ]

## TRAV2M Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [65.0]

Le tronc commun vise à développer les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail, au travers d'unités d'enseignement d'introduction, de méthode et un séminaire pluridisciplinaire, répartis sur les deux blocs annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

#### o Mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2910	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.		2 Crédits		x	
○ LTRAV2900A	Mémoire - 1ère partie	N.		7 Crédits		x	
○ LTRAV2900B	Mémoire - (2ème partie) Directeur ■	N.		21 Crédits			x

#### o Problèmes du travail (15 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Laura Merla	15h	3 Crédits	1q	x	
○ LTRAV2010	Méthodes de recherche en sciences du travail	Patricia Vendramin	30h+10h	4 Crédits	1q	x	
○ LTRAV2020A	Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH	N.	30h	4 Crédits	2q	x	
○ LTRAV2020B	Approches interdisciplinaires du travail et de la GRH : questions approfondies ■	N.	30h	4 Crédits	1q		x

#### o Institutions et contextes (14 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Filip Dorssemont, Sophie Du Bled	45h	5 Crédits	2q	x	
-------------	---	-------------------------------------	-----	-----------	----	---	--

						Bloc annuel	
						1	2
○ LSOC2025	Sociologie des organisations et de l'action organisée	Carine Ollivier (suppléante Marc Zune), Marc Zune	30h	5 Crédits	2q	x	

### o Un cours

parmi :

⊗ LTRAV2040	Politiques sociales <i>cours bisannuel</i>	Philippe Pochet, Pierre Reman	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	
⊗ LTRAV2050	Politiques de l'emploi	Philippe Pochet, Pierre Reman	30h	4 Crédits	2q ⊗	x	

### o Cours de sciences religieuses (2 crédits)

Les étudiants ayant déjà suivi un cours de sciences religieuses précédemment doivent prendre un cours dans l'option non choisie.

○ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q	x	
-------------	---	-------------	-----	-----------	----	---	--

### o Langues (4 crédits)

○ LANGL2432	Anglais - Communication interactive	Brigitte Loosen	30h	4 Crédits	2q	x	
-------------	-------------------------------------	-----------------	-----	-----------	----	---	--

### Finalité spécialisée [30.0]

La finalité spécialisée se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie. Elle apporte à l'étudiant les regards de ces différentes disciplines sur le travail.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊗ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Fondements disciplinaires des sciences du travail

○ LTRAV2200	Sociologie du travail	Mathieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	2q	x	
○ LTRAV2210	Droit du travail	Marco Rocca, Jacques Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	1q	x	
○ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	30h	5 Crédits	1q	x	
○ LTRAV2240	Economie du travail	Béatrice Van Haepere	30h	5 Crédits	1q		x
○ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	1q		x
○ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	30h	5 Crédits	1q		x

**Options et/ou cours au choix [25.0]**

une parmi :

- > Option: Travail et société [ prog-2015-trav2m-ltrav200o ]  
 > Option: Approches européennes (MEST) [ prog-2015-trav2m-ltrav201o ]

**Option: Travail et société [25.0]**

L'option « travail et société » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire  
 Activité non dispensée en 2015-2016  
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix  
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016  
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input checked="" type="radio"/> LTRAV2600	Personnel et organisation	Julien Raone (suppléante Laurent Taskin), Laurent Taskin	30h	5 Crédits	1q	x	
<input checked="" type="radio"/> LTRAV2630	Bien-être au travail	Bénédicte Schepens	30h	5 Crédits	2q		x
<input checked="" type="radio"/> LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier, Luc Denayer	30h	5 Crédits	2q		x
<input checked="" type="radio"/> LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Nicolas Neysen	30h	5 Crédits	2q		x
<input checked="" type="radio"/> LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	25h	5 Crédits	1q		x



**Option: Approches européennes (MEST) [25.0]**

L'option « Approches européennes (MEST) » est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. Cette seconde option offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, pendant un quadrimestre, au sein de l'une des douze institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST ([www.mest-emls.eu](http://www.mest-emls.eu)).

La langue d'enseignement des cours de l'option "Approches européennes (MEST) est l'anglais.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
● LTRAV2700	<a href="#">Labour context in Europe</a>	<a href="#">Evelyne Léonard, Philippe Pochet</a> (supplémente Evelyne Léonard)	15h	5 Crédits	1q	x		
● LTRAV2710	<a href="#">Comparative training and employment systems</a>	<a href="#">Marco Rocca, Gérard Valenduc</a> (coord.)	45h	5 Crédits	2q			x
● LTRAV2720	<a href="#">Comparative social protection systems</a>	<a href="#">Laura Merla, Yannick Vanderborght</a>	45h	5 Crédits	2q			x
● LTRAV2730	<a href="#">Comparative wage and HRM systems</a>	<a href="#">Evelyne Léonard, Emmanuelle Perin, Guy Van Gyes, Guy Van Gyes</a> (supplémente Evelyne Léonard)	30h	5 Crédits	2q			x
● LTRAV2740	<a href="#">Comparative industrial relations systems</a>	<a href="#">Filip Dorssemont, Anne Dufresne</a> (supplémente Marc Zune), <a href="#">Marc Zune</a>	45h	5 Crédits	2q			x

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Un document [prerequis-2015-trav2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## TRAV2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

#### CONDITIONS SPECIFIQUES D'ADMISSION

##### Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence, délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie

##### Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

#### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers UCL</b>			
<a href="#">Bachelier en sciences humaines et sociales</a>		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	

Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)

## — Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
<p>&gt; En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université</p> <p>Accès sur dossier moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.</p>		
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires	Type long

	au programme. Voir 'Module complémentaire'	
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type court	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

### — Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			

Toute licence		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
---------------	--	---	--

### Masters

Tout master		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires : 15 crédits maximum parmi les unités d'enseignement suivantes à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
-------------	--	---	--

### — Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université Accès sur dossier : direct ou moyennant complément de formation		
> Tout master de l'enseignement supérieur hors université	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

### — Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [www.uclouvain.be/vae](http://www.uclouvain.be/vae)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

**Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite** d'une épreuve écrite vérifiant leur capacité de synthèse, de critique, d'expression, ainsi que la compréhension de textes scientifiques de base sur les questions du travail. Plus d'informations sur la VAE à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

---

### Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier. Plus d'informations à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

---

### Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes d'admission doivent être introduites auprès de l'Institut des sciences du travail; [cliquer ici pour en savoir plus](#).

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge ou d'une nationalité hors Union européenne** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Maxime Lambrecht, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q
● LESPO2100	Economie politique	Alain De Crombrughe de Picquendaele	30h+15h	4 Crédits	1q
● LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant (suppl&eacute;e Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q
● LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q
● LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
● LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q
● LSPRI2670	Structures économiques de la Belgique	Guillaume Pierre Wunsch	30h	5 Crédits	2q
● LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Julie Crombois (suppl&eacute;e Fanny Desterbecq), Estelle Dagneaux, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Meirlaen, Sandrine Mulkers (coord.), Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q

## PÉDAGOGIE

---

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Secrétaire académique assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

### Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Institut des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec douze universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCL est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau [www.mest-emls.eu](http://www.mest-emls.eu).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<https://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

### Travail de fin d'études et méthodologie

Le mémoire représente une partie importante du cheminement des étudiants. Il constitue un travail personnel conséquent accompagné par un académique, et évalué par un jury composé du promoteur de mémoire et d'un rapporteur. Le mémoire a pour objectifs d'amener l'étudiant à mobiliser une partie des apprentissages acquis dans le cadre des activités d'enseignement du master en sciences du travail pour comprendre une question du travail. Outre une démarche d'investigation et de synthèse de la littérature scientifique portant sur cette question, l'étudiant est amené à construire un design de recherche l'amenant à recueillir et à analyser des données empiriques en vue de répondre à sa problématique. En particulier, il est attendu qu'une perspective pluridisciplinaire soit intégrée dans la démarche et la discussion des résultats. Les étudiants ayant opté pour "l'approche européenne (MEST)" développeront, dans leur mémoire, une perspective comparée. Le mémoire est défendu oralement au terme du parcours de l'étudiant, à l'occasion d'une défense publique animée par le jury. Le programme du master 120 en sciences du travail propose des activités d'enseignement en méthodologie, une séquence dédiée à l'étude des « problèmes du travail », un séminaire pluridisciplinaire et un séminaire d'accompagnement du mémoire afin d'accompagner l'étudiant dans sa démarche.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Les étudiants du master 120 peuvent réaliser un échange au sein des universités avec lesquelles l'Institut des Sciences du Travail entretient une collaboration forte et organise la mobilité des étudiants (cf. <https://www.uclouvain.be/270978.html>).

L'option « Approches européennes (MEST) » offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, pendant un quadrimestre, au sein de l'une des douze institutions partenaires du réseau, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST ([www.mest-emls.eu](http://www.mest-emls.eu)). Cet échange amène l'étudiant à développer une expertise comparative des politiques d'emploi et de travail et est sanctionné par l'émission d'un certificat propre au réseau.



## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Les détenteurs du titre de master [120] en sciences du travail ont accès à l'agrégation ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises.

Après une formation universitaire de deuxième cycle, il est possible d'accéder à une Formation doctorale au sein de l'École doctorale en sciences politiques et sociales.

Par ailleurs, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure TRAV

Acronyme	<b>TRAV</b>
Dénomination	Ecole des Sciences du travail
Adresse	Place des Doyens 1 bte L2.01.04 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010472063 ; 010473921 - Fax 010 47 39 14
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/trav.html">https://www.uclouvain.be/trav.html</a>
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Ecole des Sciences du travail (TRAV)

**Responsable académique du programme :** [Laurent Taskin](#)

**Jury:**

Président du Jury : [Pierre Reman](#)

Secrétaire du Jury : [Bernard Nyssen](#)

### Personnes de contact

Responsable administrative et conseillère aux études : [Anne-Françoise Bray](#)

Informations aux étudiants : [Géraldine Dupont](#)

Informations aux étudiants : [Françoise Ledant](#)

Informations aux étudiants : [Annick Bacq](#)